

Colombe

Bulletin Municipal de la commune de Colombe | N° 97 > Juillet 2020

édito

La crise sanitaire que nous traversons depuis 4 mois est sans précédent dans notre histoire récente. De la fermeture de l'école à sa réouverture, confection de masques ou autres, les services municipaux ont continué de fonctionner durant toute cette période.

Le 27 mai avec 2 mois de retard sur le calendrier prévu le nouveau conseil municipal a pu se mettre en place, et j'ai été élue Maire de Colombe. Je remercie les conseillers municipaux pour cette confiance et espère en être digne.

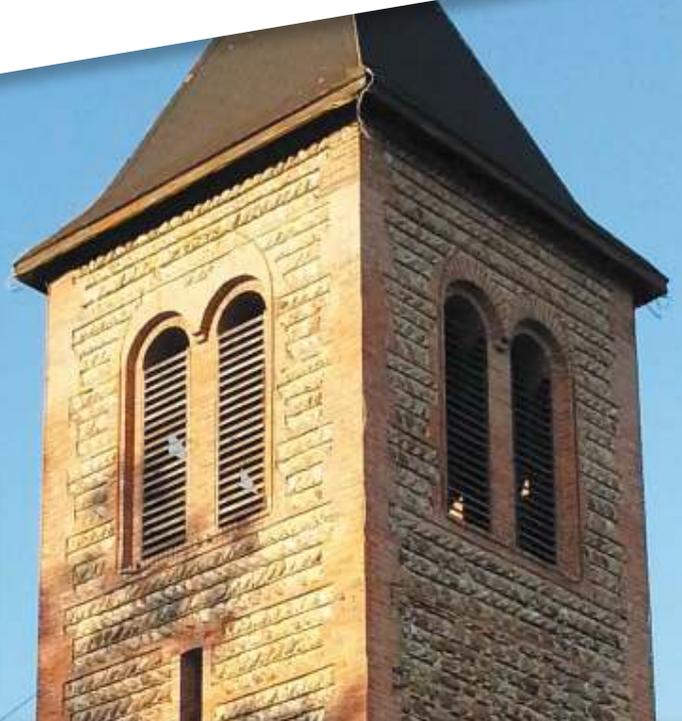
Élue municipale depuis 25 ans c'est un challenge pour moi que de prendre les fonctions de Maire, j'espère que les 6 ans à venir permettront à tous de bien vivre à Colombe. Être élu est un défi passionnant et stimulant au quotidien. C'est à toute l'équipe municipale que revient le mandat de façonner notre village. L'élu, en plus de représenter les citoyens et de défendre les intérêts collectifs, joue un rôle dans la définition d'une vision d'avenir pour notre territoire.

Je tenais à remercier Robert Douillet qui a été élu municipal durant plus de 40 ans et Maire de Colombe pendant 25 ans, il a permis à notre village de se développer tout en gardant une âme rurale.

Vous découvrirez dans ce bulletin le nouveau conseil municipal ainsi que les instances de la communauté de communes de Bièvre Est.

Je vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches.

Martine Jacquin,
Maire de Colombe



AU SOMMAIRE

- L'état civil, Zoom, En Bref
- Au conseil municipal
- Informations Covid
- La Communauté de commune
- Les informations pratiques



Mairie de Colombe
1351, route du Tram
38690 COLOMBE

Tel : **04 76 55 81 98**
Mail : mairie.colombe@wanadoo.fr

www.colombe.fr

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Eleo REYMOND,
1^{er} décembre 2019 à Voiron

Andy FLEURY,
le 3 décembre 2019 à Voiron

Louka FLEURY FEVRE,
le 13 janvier à Voiron

Enzo REYNAUD-PALIGOT,
le 28 janvier à Voiron

LEQUETTE Noémie,
le 4 mars à Colombe

PIEQUE Noah,
le 15 mars à Voiron

SAGE Luka,
le 19 mars à La Tronche

DE FREITAS FRANCISCO Adriana,
le 22 mars à La Tronche

JOIGNEAULT Emma,
le 8 avril à Voiron

Bienvenue à ces bébés et félicitations aux parents

MARIAGES

Pas de mariage en raison de la pandémie

DÉCÈS

Marc MEZIN,
le 22 janvier à Rives

Maurice SERRE,
en janvier, papa de Patrice Serre,
Adjoint au Maire, le 11 janvier.

Annick BESSON, maman de **Pierre Henri BESSON**, conseiller municipal,
le 10 mars.

GRAMMATICA Louis,
le 2 mars à Bourgoin-Jallieu

FEVRE Roger,
le 10 avril à Saint Etienne de St Geoirs

GOURNAY Yvette,
le 14 avril à La Côte Saint André

BERTHOLLET Arnaud,
le 28 avril à Colombe (domicilié à Chimilin)

Décès brutal de **MARREL Michel**,
le 3 juin à Colombe, époux d'Eliane,
conseillère municipale.

Nous renouvelons nos vives condoléances aux familles dans la peine

Martine Jacquin, maire, à laquelle s'associent les agents communaux et l'ensemble du Conseil Municipal, tient à manifester son soutien à Madame Eliane MARREL (nouvelle conseillère municipale) et sa famille dans leur peine, suite au décès brutal de son mari Michel MARREL, le 3 juin.



Madame Gabrielle Ripet entourée le jour de ses 100 ans.

100 ANS À COLOMBE

Dimanche 7 juin, Madame le maire Martine Jacquin et Monsieur Douillet, maire honoraire de la commune de Colombe ont rendu visite à Madame Gabrielle Ripet qui fêtait son centenaire entourée de sa famille. Un bouquet lui a été offert lors de cette occasion. Née à Colombe, Madame Ripet est le témoin d'un siècle où elle s'est adaptée à de nombreux bouleversements : de la guerre aux changements technologiques. Nous lui souhaitons une excellente santé et de profiter encore longuement du confort de sa maison de Colombe où elle réside.

EN BREF

À NOTER

- Le traditionnel feu d'artifice n'aura malheureusement pas lieu cette année
- Les locations des salles communales sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.
- La Renversante 6 et la Ren'Marchante auront lieu le 25 octobre 2020 à Colombe selon son format maintenant habituel.
Pour s'inscrire : www.la-renversante.fr, places limitées.
- Vous pouvez suivre les actualités locales sur le site de la commune et sa page Facebook.
- Le forum des associations du Grand-Lemps aura lieu le 05/09/2020 sous réserve des directives gouvernementales
- Vous êtes détenteur d'un équidé, même seul ? Vous avez obligation de vous déclarer auprès du SIRE de l'institut Français du cheval et de l'équitation : simple et gratuit que vous soyez professionnels ou particuliers.

COMMÉMORATION

En effectif réduit au regard des circonstances les cérémonies du 19 mars et 8 mai ont bien eu lieu. Un dépôt de gerbe a été effectué pour ne pas oublier ceux qui sont morts pour la France.



AU CONSEIL MUNICIPAL

Les informations de la vie communale



Martine Jacquin
Maire de Colombe
60 ans - *Chargée de qualité en logistique (adjointe sortante)*



Roger Valtat
Adjoint
Cadre administratif
(adjoint sortant et président sortant de la Communauté de communes de Bièvre Est)



Sylvie Grasser
Adjointe
53 ans - *Chef d'entreprise*
(adjointe sortante)



Patrice Serre
Adjoint
58 ans - *Cadre administratif*
(Adjoint sortant)



Aude Dauphant
Adjointe
41 ans - *Inspectrice des finances*
(conseillère sortante)



Maurice Bonnardon
Adjoint
62 ans - *Retraité*



Pierre-Henri Besson
53 ans - *Directeur d'entreprise industrielle*
(conseiller sortant)



Laurent Charrat
49 ans - *Chauffeur TP*



Angélique Erbs
38 ans - *Chargée de services client*



Serge Guichard
58 ans - *Cadre*



Luc Jeanniard
41 ans - *Ingénieur informatique*
(conseiller sortant)



Emmanuelle Marc
48 ans - *Enseignante en physique-chimie*
(conseillère sortante)



Eliane Marrel
60 ans - *Sans profession*



Armelle Mathurin
43 ans - *Aide-soignante*



Marylène Martin
53 ans - *Assistante médico-administrative*



Rachel Mitaut
52 ans - *Sans profession*



Jacques Riondet
50 ans - *Chef d'atelier mécanique*
(conseiller sortant)



Flavien Robert-Michon
36 ans - *Cadre*



Nora Vayssière
51 ans - *Adjointe administrative*
(conseillère sortante)

AU CONSEIL MUNICIPAL

Les informations de la vie communale

BUDGET 2020

Le 19 février lors du dernier conseil municipal, en présence de Monsieur Le Parquois Trésorier de Le Grand Lempis, le budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Cette volonté affichée de voter ce budget avant les élections municipales et l'installation de la nouvelle équipe était dictée par le souhait de faciliter l'arrivée du nouveau conseil et lui permettre de prendre ses marques pour les 6 années à venir.

À cette époque nous étions loin de penser que cette décision serait également facilitante face à la crise sans précédent qui a frappé le pays quelques semaines plus tard en immobilisant par un confinement strict, l'économie, la vie culturelle et sociale.

Cette séance fut l'occasion pour le Maire Robert Douillet de présider une dernière fois la destinée financière de la commune et surtout à travers l'adoption du compte administratif de constater la totale confiance de son conseil municipal qui votait à l'unanimité sa saine gestion des deniers publics.

Ce budget primitif 2020 est un budget de transition. En 2019, la traversée de Colombe et l'aménagement du carrefour de la Bertine, ont été des investissements conséquents pour l'amélioration de la sécurité routière de cette dernière tranche de travaux.

Le prochain projet validé est en cours de finalisation, l'agrandissement de l'école et la création d'un bâtiment pour la cantine scolaire sont déjà bien engagés et impacteront notablement les finances locales pour les prochaines années.

Avant le vote du budget il a également été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales.

Soit :

La taxe d'habitation	9,27%
La taxe foncière	19,67%
La taxe foncière non bâti	60,46%



BUDGET PRIMITIF 2020

Section Fonctionnement :

Recettes	1 474 935,03 €
Dépenses	1 474 935,03 €

Section Investissement :

Recettes	1 177 439,78 €
Dépenses	995 030 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	1 424 482,37	1 404 606,48	2 829 088,85
Dépenses	1 225 664,65	965 527,42	2 191 192,10
Résultats de l'année	198 817,72	439 079,03	637 896,75
Résultats antérieurs	- 149 439,28	559 851,20	410 411,92
Affectation à l'investissement		- 559 851,20	- 559 851,20
RÉSULTATS CUMULÉS	49 378,44	439 079,03	488 457,47

Déficit d'investissement : - 49 378,44 €

Excédent de Fonctionnement : 439 079,03 €

AU CONSEIL MUNICIPAL

Les informations de la vie communale

Pour une meilleure gestion de la commune différentes commissions ont été mises en place lors du conseil municipal du 4 juin 2020. Chaque conseiller municipal a pu choisir de faire partie d'une ou plusieurs commissions.

Les adjoints ont la charge de faire fonctionner ces commissions, sous la présidence de Mme le Maire.

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS SONT :

- Finances** : M Roger Valtat
- Bâtiments neufs et cimetière** : M Patrice Serre
- Information** : Mme Aude Dauphant
- Gestion du patrimoine** : M Maurice Bonnardon
- Urbanisme** : Mme Sylvie Grasser
- Vie associative** : Mme Aude Dauphant
- Voirie - espaces verts - éclairage public** : Mme Sylvie Grasser
- Environnement - développement durable - forêt** : M Maurice Bonnardon
- Vie scolaire et péri-scolaire** : M Patrice Serre
- Fêtes et animations - protocole** : Mme Martine Jacquin
- Commission d'appel d'offres** : Mme Martine Jacquin

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux siègent également dans différentes instances intercommunales.



AGENTS COMMUNAUX

Vous les voyez dans nos services administratifs ou aux abords de nos équipements communaux, nous tenions à vous les présenter :

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Mme Brigitte Bermond, secrétaire générale
- Mme Françoise Jullien, secrétaire
- Mme Mireille Legat, chargée de l'agence postale

AUX ÉCOLES :

- Sylvie Desfontaine, ATSEM
- Virginie Rosellini, ATSEM
- Isabelle Lenoir, cantine
- Véronique Cochard, cantine et garderie
- Laurence Besson, garderie
- Nora Maury, garderie

SERVICES TECHNIQUES :

- Eric Anselme
- Robert Caetano de Melo



Virginie et Sylvie



Nora et Laurence



Brigitte et Françoise



Robert et Eric



Mireille



Véronique et Isabelle



INFORMATIONS COVID-19

OPÉRATION : UN MASQUE POUR TOUS

Pendant la période de confinement qui a bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous, la municipalité s'est organisée pour adoucir le quotidien de ses administrés....

Les services techniques et administratifs de la mairie sont restés joignables par téléphone et par mail, pour assurer la continuité des services et répondre aux urgences.

La commune et le CCAS ont mis en place, pour limiter les déplacements des personnes vulnérables ou âgées de plus de 65 ans, un service pour faire les courses alimentaires et pharmaceutiques tout en assurant la livraison au domicile de ces personnes pour la plupart sans possibilité d'aide familiale et ce deux fois par semaine. Tous nos remerciements à Pascale et Philippe Fucile qui ont assuré ce service durant tout le confinement.

Comment ne pas revenir sur l'opération « un masque pour tous » initiée par la Communauté de Communes de Bièvre-Est que nous remercions pour le financement du tissu, du fil et des élastiques .

Cette opération a été un véritable succès grâce à la forte mobilisation de nombreux volontaires qui dès le lancement de l'opération se sont mis à l'ouvrage pour découper le tissu et assurer la livraison des fournitures nécessaires aux 25 couturiers et couturières bénévoles de Colombe pour la confection de 1600 masques qui ont ensuite été finalisés (ajout des élastiques) avant d'être préparés pour la distribution.

Une seconde distribution de masques offerts par la Région pour les adultes a été organisée au début du déconfinement et juste avant les vacances scolaires pour les enfants âgés de plus de 8 ans.

La municipalité remercie très chaleureusement, pour leur précieuse contribution à ce vaste élan solidaire et citoyen, toutes les bénévoles qui se sont investis.

Les équipements sportifs ont été fermés pendant toute cette période et ont ré-ouverts tout récemment aux clubs sportifs leur permettant tout en respectant le protocole sanitaire de reprendre contact avec les licenciés.

Par contre les salles à destination des particuliers restent fermées en attendant de nouvelles informations.

LES ÉCOLES

Après une fermeture des écoles brutale mi-mars et un confinement de 2 mois, la mise en place de la réouverture des écoles ne s'est pas faite sans difficulté.

Elus et enseignantes se sont concertés à plusieurs reprises pour permettre, dès le 18 mai, le retour en classe des élèves prioritaires et des volontaires dans les meilleures conditions.

Les enseignantes étaient présentes dans l'école deux jours par semaine pour accueillir les élèves en présentiel et 2 jours en télétravail (à leur domicile) pour assurer l'école à distance.

Dans le même temps, pour les enfants, dont les enseignants n'étaient pas sur place, la mairie a assuré une garderie et la cantine, en servant des repas froids dans un premier temps puis, rapidement, des repas chauds traditionnels.

A partir du 22 juin tous les élèves de l'école ont pu reprendre le chemin de l'école pour retrouver leur institutrice et leurs camarades.

La mairie tient à remercier les enseignantes ainsi que l'ensemble du personnel municipal qui lui ont permis d'accueillir ces enfants dans le respect d'un protocole sanitaire difficile à mettre en œuvre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Les informations de la vie intercommunale

ENFIN !!!

Le 8 juin dernier à Izeaux le premier conseil communautaire de la mandature a pu se tenir pour installer dans leur fonction les élus des quatorze communes qui composent l'EPCI.

Le 15 mars avaient eu lieu les élections municipales mais le confinement généralisé sur l'ensemble du pays avait gelé l'installation des conseils municipaux et par voie de conséquence celle de la communauté de communes.

L'évolution de la situation sanitaire jugée satisfaisante, le gouvernement a autorisé les conseils municipaux à installer leurs instances.

A Bièvre Est, les électeurs, sur l'ensemble des communes ont élu au premier tour de scrutin les nouvelles équipes municipales avec à leur tête une parité parfaite des Maires, 7 femmes et 7 hommes. Sur le reste du département les EPCI seront constitués début juillet après les élections du second tour.

Roger Valtat, 1^{er} adjoint à Colombe a été élu à une large majorité à la Présidence de Bièvre Est. Il est entouré de 7 Vice-Présidents, 6 conseillers communautaires délégués et une conseillère membre du bureau pour assurer l'exécutif de la communauté de communes.

Sur le territoire le bloc communal constitué des quatorze communes et de la communauté de communes est en ordre de marche pour assurer le développement du territoire et mettre en application les orientations et les projets pour les 6 prochaines années.

Pendant les trois mois de confinement les services de Bièvre Est ont assuré la continuité de service public sur les activités prioritaires décidées par l'autorité administrative de l'État, mais certains secteurs sont restés fermés, notamment les déchetteries occasionnant ainsi une gêne importante pour les usagers mais aussi quelques comportements inadaptés au regard de l'environnement par des dépôts sauvages .

Bièvre Est a été un relais des différentes institutions, État Région pour la distribution des masques mais aussi a apporté une aide financière aux communes par l'achat de masques proposés par l'association des maires de l'Isère pour protéger les agents communaux.

La communauté de communes a également financé l'achat du matériel pour contribuer sur l'ensemble du territoire à ce vaste élan de générosité porté par les couturières locales et les communes pour la réalisation et la distribution des masques grand public.



LES INFORMATIONS PRATIQUES

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les masques jetables ainsi que les lingettes doivent être mis dans les poubelles et non dans la nature ou dans les toilettes .



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux est interdit depuis l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013. Les déchets verts doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.



DÉCHETTERIE

L'accès aux déchetteries de la communauté de communes se fait désormais selon les horaires d'été habituels. Malgré l'allègement des mesures sanitaires nationales, il convient toujours d'être vigilants et de respecter les gestes barrières. Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à consulter le site officiel de la communauté de communes cc-bievre-est.fr.

NUISANCES SONORES

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

En semaine, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ÉLAGAGE : RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires dont les parcelles de terrain longent les voies communales doivent veiller à élaguer les branches d'arbres qui surplombent les routes. La responsabilité du propriétaire peut se trouver engagée si un dommage est causé à autrui.



AMBROISIE : LUTTONS POUR SA DISPARITION

L'ambrosie est une plante annuelle dont le pollen est très allergisant pour l'homme. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles (rhinite, conjonctivite et symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux et parfois urticaire ou eczéma). Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. Selon la zone infestée par cette plante, 6 à 12% de la population exposée est allergique.

L'ambrosie colonise divers types de terrains : sols nus, bords de routes ou de cours d'eau, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche et les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits. Il faut éliminer l'ambrosie avant le démarrage de sa floraison à la fin juillet/début août.



Plantule



Stade végétatif

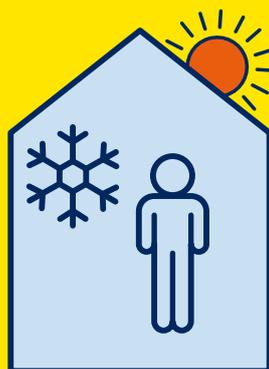


En fleur





ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



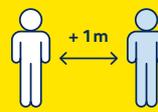
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



COLOMBE



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE COLOMBE

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30